

Mouvement ✨
Inter-Régional
des AMAP

58 rue Raulin - 69007 LYON
www.miramap.org - 06 18 99 77 80

Mouvement Inter-Régional des AMAP

RAPPORT FINANCIER 2016

Mai 2017

SOMMAIRE

Introduction	2
1. Comptes annuels 2016	3
➤ Le Compte de Résultat	3
➤ Le Bilan	4
2. Situation financière du Miramap	5
• Organisation du suivi comptable et financier	5
• Gestion de la trésorerie	5
• Volet juridique : autonomisation de la structure PACA (LAdP).....	6
• Volet ressources humaines	7
3. Analyse et perspectives financières.....	7
➤ Activité à l'Inter-Régional	7
➤ Activité Les AMAP de Provence	10
4. Stratégie financière inter-réseaux.....	13

Introduction

Après la présentation du compte de résultat 2016, ce rapport financier est présenté autour de 3 niveaux d'analyse :

- l'activité inter-régionale
- le Miramap : activité inter-régionale + activité en PACA
- les réseaux d'AMAP

Ces 3 niveaux sont inter-dépendants, ils font face aux mêmes enjeux financiers et peuvent définir une stratégie commune pour y répondre.

Cette année, les comptes certifiés n'ont pas pu être certifiés lors de l'AG du 5 mars 2017, ils sont donc soumis au vote par AG électronique.

1. Comptes annuels 2016

➤ Le Compte de Résultat

CHARGES			
	TOTAL	Inter-Régional	Les AMAP de Provence
60 - Achat (sauf 603)			
604 Prestations liées aux activités et déplacement	28 437 €	16 274 €	12 163 €
606 Achat non stockés de matières et fournitures	1 333 €	999 €	334 €
Total achats	29 771 €	17 273 €	12 497 €
603 Variation de stocks cabas	1 018 €	275 €	743 €
61 - Services extérieurs			
611 Télétravail moyens technique	3 268 €	909 €	2 359 €
613 Locations mobilières	760 €	- €	760 €
613 Locations immobilières	14 449 €	1 872 €	12 577 €
614 Charges locatives siège Lyon	836 €	836 €	- €
615 Entretien et réparations	952 €	324 €	628 €
616 Primes d'assurances	6 968 €	253 €	6 715 €
618 Divers	326 €	306 €	20 €
Total services extérieurs	27 559 €	4 499 €	23 059 €
62 - Autres services extérieurs			
621 Mise à disposition salariés	387 €	- €	387 €
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	11 888 €	4 168 €	7 720 €
623 Publicité, publications, relations publiques	4 725 €	10 €	4 715 €
625 Déplacements, missions et réceptions	7 511 €	3 774 €	3 737 €
626 Frais postaux et de télécommunications	2 204 €	448 €	1 756 €
627 Services bancaires et assimilés	474 €	234 €	240 €
628 Divers	3 193 €	3 090 €	103 €
Total autres services extérieures	30 382 €	11 723 €	18 659 €
63 - Impôts et taxes			
633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	3 594 €	1 029 €	2 565 €
635 Autres impôts, taxes et versements	75 €	75 €	- €
Total impôts et taxes	3 669 €	1 104 €	2 565 €
64 - Charges de personnel			
641 Rémunérations du personnel	189 014 €	55 043 €	133 971 €
645 Charges sociales	70 186 €	22 109 €	48 077 €
647 Autres charges sociales	782 €	184 €	598 €
648 Autres charges du personnel	362 €	287 €	75 €
Total charges de personnel	260 343 €	77 622 €	182 721 €
Autres charges			
65 Autres charges de gestion courante	376 €	359 €	18 €
66 Charges financières	- €	- €	- €
67 Charges exceptionnelles	259 €	130 €	130 €
68 Dotations aux amortissements et provisions	717 €	- €	717 €
Total autres charges	1 353 €	488 €	864 €
TOTAL DES CHARGES	354 094 €	112 985 €	241 109 €

PRODUITS			
	TOTAL	Inter-Régional	Les AMAP de Provence
70 - Vente de produits finis			
706 Prestations de services	2 071 €	1 761 €	310 €
707 Ventas de marchandises	1 639 €	349 €	1 290 €
Total produits de gestion	3 710 €	2 110 €	1 600 €
74 - Subventions d'exploitation			
Subventions ETAT	136 917 €	72 600 €	64 317 €
CASDAR - PDA	65 000 €	65 000 €	- €
CASDAR	55 317 €	- €	55 317 €
FDVA	8 600 €	5 600 €	3 000 €
Réserves Parlementaires	2 000 €	2 000 €	- €
DREAL PACA	6 000 €	- €	6 000 €
Subventions Régionales	57 059 €	- €	57 059 €
Région PACA Service ESS	25 000 €	- €	25 000 €
Région PACA Service Agri	32 059 €	- €	32 059 €
Subventions Départementales	28 498 €	- €	28 498 €
CD 04	- €	- €	- €
CD 05	2 €	- €	2 €
CD 06	- €	- €	- €
CD 13	24 000 €	- €	24 000 €
CD 84	4 500 €	- €	4 500 €
Subventions Communautés de Communes	14 000 €	- €	14 000 €
Pays d'Aubagne et de l'étoile	11 000 €	- €	11 000 €
Pays de Grasse	3 000 €	- €	3 000 €
Subventions Fondations	24 500 €	24 500 €	- €
Fondation de France	24 500 €	24 500 €	- €
Total subventions d'exploitation	260 974 €	97 100 €	163 874 €
75 - Autres produits de gestion courante			
Cotisations	65 227 €	20 379 €	44 849 €
Cotisations AMAP	2 541 €	1 881 €	660 €
Cotisations Amapiens	41 080 €	- €	41 080 €
Cotisations Paysans	3 209 €	100 €	3 109 €
Cotisations Réseaux	18 238 €	18 238 €	- €
Cotisations Sympathisants	160 €	160 €	- €
Dons	5 777 €	2 712 €	3 065 €
Dons en nature	346 €	- €	346 €
Total autres produits de gestion courante	71 350 €	23 091 €	48 259 €
76 - Produits financiers	0	0	-
79 - Transferts de charges	761 €	728 €	34 €
Total autres produits	762 €	728 €	34 €
TOTAL DES PRODUITS	336 796 €	123 028 €	213 767 €

RÉSULTAT	- 17 298 €	10 044 €	- 27 342 €
-----------------	-------------------	-----------------	-------------------

Commentaires sur le compte de résultat 2016

L'exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 regroupe l'établissement principal (Inter-régional) et l'établissement secondaire (Les AMAP de Provence). Ensuite, nous avons identifié et différencié les dépenses et les recettes de ces deux établissements grâce à la comptabilité analytique.

D'un point de vue global, le résultat de l'exercice est déficitaire mais si nous regardons les deux établissements indépendants, l'inter-régional a un résultat excédentaire soit une augmentation de 63% par rapport à l'année dernière.

Du côté de Les AMAP de Provence, le résultat est négatif sur l'exercice notamment dû à :

- Une forte baisse des financements 2016 notamment de la Région PACA et des Départements.
- Une forte réduction de l'équipe salariée (dont deux licenciements économiques)

Les postes de ces deux établissements seront vus plus en détail dans le **point 3.** de chaque activité.

➤ Le Bilan

ACTIF	Brut	Amort. & provisions	Net 2016	Net 2015
<i>Actif Immobilisé (1)</i>				
Immobilisations incorporelles	1350		1350	1350
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1350		1350	1350
Immobilisations corporelles	1650	1650	0	717
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1650	1650	0	717
Immobilisations financières	115		115	1615
<i>Prêts</i>				1500
<i>Autres immobilisations financières</i>	115		115	115
Sous total (1)	3115	1650	1465	3682
<i>Actif circulant (2)</i>				
Stock en cours	2355		2355	3373
<i>Marchandises (sacs cabas et livres)</i>	2355		2355	3373
Créances	119282		119282	116706
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	4464		4464	4699
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	9853		9853	12094
<i>Organismes sociaux</i>	449		449	0
<i>Autres créances</i>	104516		104516	99913
Valeur mobilière de placement	136		136	136
Disponibilités	7397		7397	97859
Charges constatées d'avance	31		31	85
Sous total (2)	129202	0	129202	218158
TOTAL GENERAL	132317	1650	130667	221841

PASSIF	2016	2015
<i>Fonds associatifs et réserves (1)</i>		
Report à nouveau	49774	50017
Résultat de l'exercice	-17298	-243
Sous total (1)	32476	49774
<i>Dettes (2)</i>		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	31507	22325
Autres dettes	64042	65683
Produits constatés d'avance	2642	84058
Sous total (2)	98191	172066
TOTAL GENERAL	130667	221841

2. Situation financière du Miramap

La situation financière du Miramap inclut les 2 activités : inter-régionale et régionale, avec Les AMAP de Provence (LAdP).

L'année 2016 a été particulièrement difficile sur le plan financier, car les restrictions budgétaires sur l'activité de LAdP (voir 1.) ont des répercussions sur la trésorerie et sur les fonds propres du Miramap, déjà très fragiles pour la partie inter-régionale.

Cela a amené le Commissaire aux Comptes à **déclencher la 1^{ère} phase d'une procédure d'alerte au mois d'octobre 2016**. La formalisation de cette procédure de transmission d'informations par courriers recommandés est une précaution qui permet de rapprocher au maximum le recours éventuel à la seconde phase de cette même procédure en cas de difficulté insurmontable sur la trésorerie.

• Organisation du suivi comptable et financier

- Groupe de travail gestion financière

Ce groupe de travail est composé de : Christian Chiotti, représentant pour LAdP ; Jérôme Dehondt, trésorier du Miramap, Coralie Jasse, secrétaire comptable et Marilyn Métayer, animatrice-coordinatrice pour l'inter-régional. Au quotidien le suivi administratif et financier est assuré par Coralie Jasse et Marilyn Métayer. Pour faciliter cette gestion quotidienne deux procédures ont été établies : pour le suivi des entrées et pour le suivi des dépenses. Le plan de trésorerie est également mis à jour chaque mois par chacune puis adressé au groupe de travail.

La saisie comptable est assurée par Coralie Jasse.

En plus des échanges mails et points téléphoniques réguliers, le groupe de travail s'est réuni à 2 reprises en 2016 pour aborder les budgets et la gestion de la trésorerie, un compte-rendu est ensuite transmis au bureau Miramap et au CoPil LAdP.

- Expertise comptable et commissariat aux comptes

Mme Armelle Finez, experte comptable (AFC Conseils) assure la vérification de la saisie comptable ; M. Frédéric Moiroux, commissaire aux comptes (TSARAP) assure la certification des comptes.

• Gestion de la trésorerie

- Principales difficultés

Pour l'inter-régional, l'analyse du plan de trésorerie 2016-2017 montre qu'il manque environ 20 000 euros / an pour équilibrer la trésorerie. Ce trou se creuse progressivement de janvier à mai, jusqu'au versement des 80% de la subvention Casdar (55 000 euros) en juin pour la subvention de l'année en cours. Il n'est pas possible de mettre en place une avance Dailly avec le crédit coopératif car la convention annuelle arrive quelques jours avant le versement seulement et donc tardivement dans l'année.

Le fond de roulement a été assuré en 2015 et 2016 par LAdP pour passer ce cap du 1^{er} semestre mais dès la fin de l'année 2016 et début 2017 la trésorerie LAdP s'est également fragilisée.

Les mesures prises pour pallier aux difficultés en trésorerie rencontrées en 2016 et au cours du trimestre 1 2017 sont les suivantes :

- **Echelonnement des charges patronales** URSSAF trimestre 1 et 3 en PACA et retard de paiement des charges patronales du trimestre 4 (régulé en Février 2017) en AURA, avec remise gracieuse des pénalités de retard.
- **Echelonnement de la cotisation à Uniformation** (à verser normalement en mars)
- **Gestion « au millimètre » de la trésorerie.** Le paiement des notes de frais et dans certains cas les salaires, sont décalés (cas du mois de juin 2016 et février 2017)
- **Mise en place d'une DAILLY :** une avance Dailly a été réalisée par le crédit coopératif en février 2017 (financement département des Bouches du Rhône 2016 LAdP)

En décembre 2016, un apport associatif de 10 000 euros a été accordé au Miramap par RDI (Rhône Développement Initiative – plus d'infos dans le rapport d'activités) afin de renforcer les fonds propres. La demande a été présentée en comité d'engagement le 15 décembre 2016.

Le contrat d'apport associatif porte sur une durée de 60 mois.

Une recommandation (et non une réserve) est « **obtenir dans les 6 prochains mois (au 30 juin 2017) un co-financement pour renforcer la situation financière de votre structure à travers une campagne de crowdfunding ou une augmentation des cotisations.** »

Il est prévu de générer chaque année un excédent « raisonnable » pour reconstituer des fonds propres.

• **Volet juridique : autonomisation de la structure PACA (LAdP)**

Pour rappel, depuis Novembre 2014 :

- LAdP est une **section d'association** du Miramap
- Documents de références : **Règlement intérieur** Miramap et **Document Cadre de Fonctionnement (DCF)**
- Une comptabilité analytique permet de bien distinguer la comptabilité des 2 activités : LAdP et Inter-régional
- Il existe 2 comptes bancaires ouverts au crédit coopératif : Miramap à Lyon et Les AMAP de Provence – Miramap à Avignon

En 2016, le réseau Les AMAP de Provence a entamé une réflexion globale de refonte avec pour objectif le retour à une structure autonome au 1^{er} janvier 2018. Accompagné dans cette démarche, dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), le travail se poursuivra en 2017 afin de redéfinir le projet associatif en vue d'élaborer de nouveaux statuts et de recréer le réseau avec l'appui de ses adhérents.

Les choix stratégiques seront déterminants pour les années à venir d'un point de vue de l'inter-régional et de Les AMAP de Provence :

Une condition sine qua none de l'autonomisation des 2 activités est une trésorerie et des fonds propres positifs. C'est possible d'après les 1^{ères} projections mais à condition de maintenir une vigilance extrême, une prise de risque très limitée dans l'engagement de dépenses et une gestion financière millimétrée.

- **Volet ressources humaines**

Equipe salariée au 1^{er} janvier 2017 :

	Magali Jacques	Marilyn Métayer	Coralie Jasse
Inter-régional	Animatrice de projets	Animatrice-coordinatrice	
LAdP			Secrétaire-comptable
MIRAMAP		Gestion administrative et financière	

3. Analyse et perspectives financières

➤ Activité à l'Inter-Régional

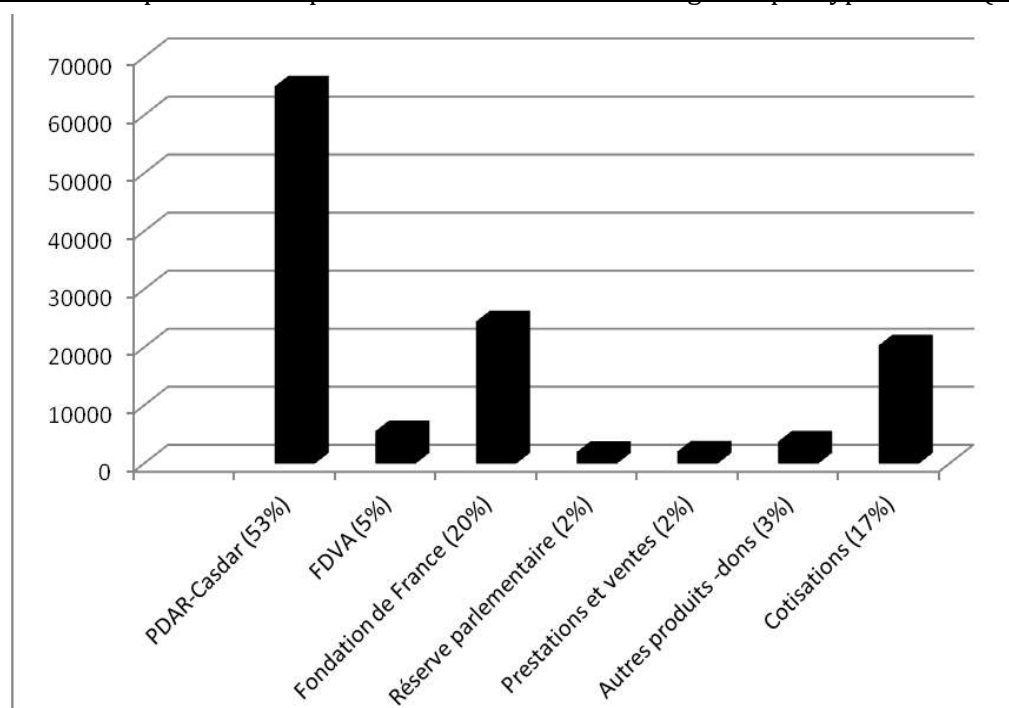
La répartition des dépenses est à peu près équivalente à 2015, avec comme poste principal : les charges de personnels qui représente environ la moitié des dépenses.

En 2015 il y avait un axe de travail supplémentaire (dernière phase de la mesure d'accompagnement Casdar), d'où des recettes sensiblement inférieures. Cependant on remarque que le montant des cotisations a bien augmenté passant de 12 199 euros en 2015 à 20 379 euros en 2016, grâce à l'implication de tous les réseaux et des AMAP pour tendre vers les objectifs fixés lors de l'AG du 15 février 2015 et l'évolution du mode de calcul des cotisations.

- **L'activité 2016 par axe de travail et financements affectés**

Axe de travail	Financements
Soutenabilité des AMAP <i>Action 1 – PDAR</i>	Casdar 2016 Fondation de France 2015-2016
Démocratie alimentaire locale <i>Action 2 – PDAR</i>	Auto-financement FDVA 2016 Réserve parlementaire (Dominique Potier)
Vie associative	Auto-financement FDVA 2016
Pôle juridique	Auto-financement

Répartition des produits d'exploitation de l'activité Inter-régional par type de fond (en euros)



Budget prévisionnel inter-régional

DEPENSES	
60 - Achat	29 042 €
Variation de stocks livres	392 €
Prestations liées aux activités	14 000
Déplacement projet activités	12 000
Achat de matériel	100 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	
Fournitures administratives	150 €
Fournitures informatiques	500 €
Consommables photocopieur	700 €
Achat de marchandises	
Fournitures non stockables	1 200 €
61- Services extérieurs	3 972 €
Télétravail - moyens techniques	
Loyers bureaux	3 200 €
Locations véhicules	
Locations autres	
Location Photocopieur	
Entretien et réparation des véhicules	
Entretien et réparation parc informatique	400 €
Entretien et réparation local	
Maintenance informatique	
Assurances RC et Locaux	272 €
Assurances véhicules	
Documentation	100 €
Frais de colloques, séminaires, conférences	
62 - Autres services extérieurs	9 746 €
Honoraires expert comptable	1 960 €
Honoraires CAC	
Honoraires sociales	636 €
Honoraires avocats	- €
Autres intervenants extérieurs	1 400 €
Frais d'actes et de contentieux	
Action de communication	
Foires et expositions	
Divers	
Déplacements et missions salariés/stagiaire	300 €
Déplacements et missions bénévoles	- €
Déplacements et missions administrateurs	300 €
Frais de réception alimentation	- €
Frais de réception événements	150 €
Frais postaux	100 €
Télécommunications	500 €
Services bancaires	650 €
Cotisation, Adhésion	1 350 €
Formations salariés et bénévoles	2 400 €
63 - Impôts et taxes	986 €
Formation Professionnelle	986 €
64 - Charges de personnel	76 684 €
Rémunération du personnel BRUT	54 000 €
Gratification	
Charges sociales patronales	22 500 €
Indemnité de rupture	- €
Médecine du travail	184 €
Transport salariés	
65 - Autres charges de gestion courante	114 €
Hergement site internet	114 €
66 - Charges financières	- €
Frais financiers DAILLY	
68 - Dotation aux amortissements	- €
Dotation amortissements	
TOTAL DEPENSES	120 544 €

RECETTES		Acquis 2016	Remarques
70 - Vente de produits finis	6 500	15 800	
Prestations de services	5 000 €		Partenariat avec un ou plusieurs réseaux : deux engagements déjà pris avec le réseau breton et la FDCIVAM Gard
Ventes de marchandises	1 500 €	1 800 €	Vente de livres et PAF
Ventes autres			
74 - Subventions	95 500 €		
<i>Etat</i>	70 500 €		
CASDAR 2015-2020	65 000 €	65 000 €	Suvention acquise sur 5 ans (sans convention pluri-annuelle)
FDVA 2017	3 500 €		Dossier déposé en février 2017
Réserves Parlementaires	- €		
DREAL			
Erasmus + 2016-2018	2 000 €		Dossier à re-déposer en mars 2017
<i>Région</i>	- €		
Région PACA Service ESS			
Région PACA Service Agri			
<i>Départements</i>	- €		
CD 04			
CD 05			
CD 06			
CD 13			
CD 84			
<i>Communautés de Communes</i>	- €		
Pays d'Aubagne			
Sophia Antipolis			
Ouest Provence			
<i>Fondations</i>	25 000 €		
Fondation de France (ou autre fondation)	25 000 €	24 500 €	Appel à projets Fondation de France 2017 (acquis chaque année depuis 5 ans) ou autre financement via une fondation privée
75 - Autres produits de gestion courante	27 000 €		
Cotisations	24 000 €	20 000 €	Campagne d'adhésion lancée fin 2016...
Don	3 000 €		
76- Produits financiers	- €		
Revenus Livret A			
79 - Transferts de charges	2 400 €		
UNIFORMATION	2 400 €		
TOTAL RECETTES	131 400 €		

Résultat	10 856 €		
-----------------	-----------------	--	--

Remarques générales sur le budget prévisionnel 2017 :

Compte-tenu de l'urgence de constituer de la trésorerie à court terme (voir 2.), il est indispensable de pouvoir dégager un résultat positif en fin d'année. Celui-ci sera ainsi affecté en fonds propres et permettra de constituer d'année en année de la trésorerie. Cela signifie que même si le budget pourrait le permettre certaines dépenses doivent être limitées.

- **Commentaires généraux sur les évolutions en cours**

Evolution des grands postes de dépenses :

- Ressources humaines

2 ETP depuis le mois d'avril 2014 (2 salariées à temps plein : Magali Jacques et Marilyn Métayer).

- Frais de déplacements

C'est un poste de dépenses qui peut vite prendre beaucoup de poids dans le budget compte tenu des distances parcourues par chacun. Si l'on cherche à « dématérialiser » les rencontres, un minimum de rencontres physiques (4 dans l'année) est nécessaire. Les remboursements sont encore trop restreints en raison des possibilités financières actuelles et au regard de la participation des bénévoles. On cherchera donc à les augmenter.

- Prestations

Nous avons besoin de faire appel aux compétences suivantes et y feront appel en tenant compte de nos possibilités financières : infographie, création d'un espace ressources, développement de l'outil AMAP K.

- Partenariats financiers avec les réseaux :

Croisement des financements (cf. 4.stratégie financière inter-réseaux). Il s'agit de valoriser le temps de travail des réseaux pour l'inter-régional et réciproquement de l'inter-régional pour les réseaux, formalisé par des conventions spécifiques de partenariat précisant les engagements de chacun.

Evolution des grands postes de recettes :

- Développement de l'auto-financement

Le montant des cotisations a augmenté significativement en 2015 (x 6). L'objectif était d'atteindre 20% d'autofinancement en 2016 et nous en sommes à 17%. L'objectif 2017 est d'atteindre 24 000 euros/an et d'augmenter ainsi chaque année grâce au travail réalisé autour de l'adhésion au mouvement des AMAP et grâce à la mobilisation des amapien-nes et paysan-nes sur les chantiers en cours de réalisation.

- Les pistes de diversification des sources de financement

En 2016 une opportunité s'est ouverte à l'international avec le soutien d'URGENCEI, autour des évaluations participatives avec un projet Erasmus+, qui sera re-déposé fin mars 2017. Ce projet devrait démarrer en septembre 2017 et se terminera en septembre 2019.

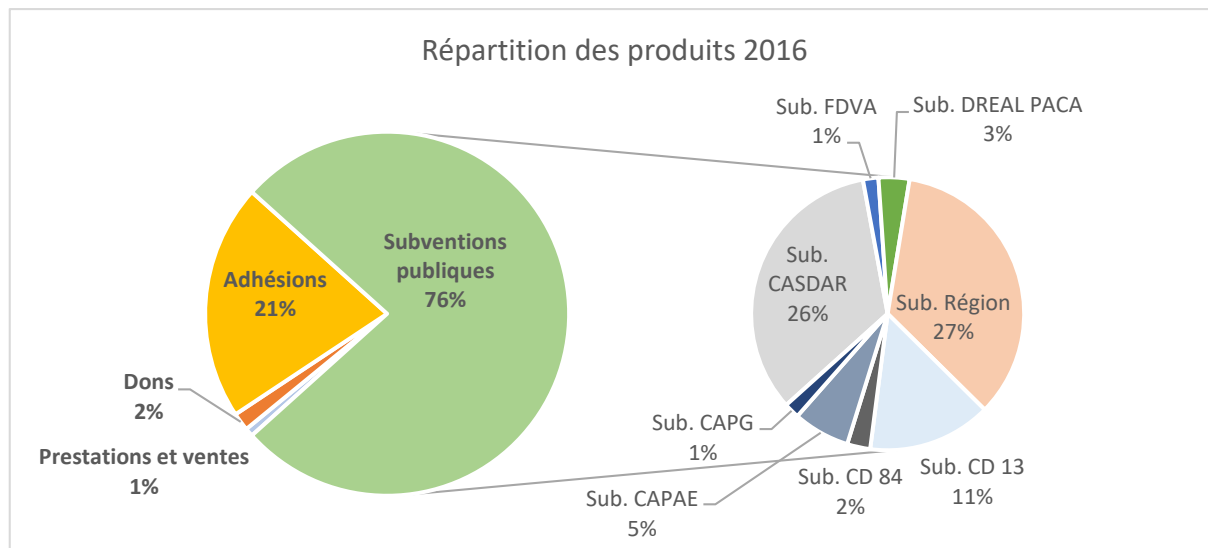
- Une recherche d'équilibre entre fonds publics et fonds privés

La diversification des sources de financements publics est conditionnée au développement de l'autofinancement et au renforcement du fond de roulement. De plus l'objectif étant de trouver une autonomie financière on cherchera à dépasser 50% d'autofinancement dans le budget global.

➤ Activité Les AMAP de Provence

• Analyse de l'activité 2016

➔ Les Produits :



Zoom sur la baisse des financements publics annuels (hors état et communauté d'agglomération) par rapport à 2015 :

- **-18% de la Région** (la baisse reste importante mais moins visible car une perte sur le financement Agriculture a été constatée sur l'exercice 2015 concernant le financement de l'année 2014 : -15 412 €).
En 2016, le service Économie Sociale et Solidaire a divisé par 2 notre financement (-25 000 €) et le service Agriculture, qui avait d'abord annoncé une perte totale, n'a finalement appliqué qu'une baisse de 10% sur le financement initial de 36 000 €.
- **-31% des départements** : pertes totales du département 04, 05 et 06 et baisse de 20% pour le département du 13.

Autre financement important : **le projet CASDAR Agro-écologie**. Ce projet a pris fin en fin d'année 2016. Le montant total représentait 125 000 € sur 3 ans (dont 25 000 € d'autofinancement). Il a permis de structurer un réseau de paysans-conseils, de consolider les évaluations participatives, d'apporter un accompagnement collectif et individuel auprès des paysans installés ou porteurs de projet et de capitaliser les connaissances et mutualiser les pratiques avec la réalisation du guide « Pratiques de paysans en AMAP ».

Au niveau **des adhésions**, nous avons reçu 44 849 € d'adhésions réparties de la manière suivante :

- Nombre d'AMAP cotisant au groupe AMAP : 66 AMAP
- Nombre de familles cotisantes : 4 108 familles représentant 83 AMAP, soit en moyenne 49 familles Amapiennes par AMAP
- Nombre de Paysan-ne-s cotisant-e-s : 107 Paysan-ne-s

Pour rappel, la cotisation au réseau Les AMAP de Provence est de :

- 10 € par AMAP
- 11 € par Amapien (10 € pour le réseau Les AMAP de Provence et 1 € pour le MIRAMAP)
- 10 € pour les Paysan-ne-s + 1/1000 du Chiffre d'Affaires réalisé en AMAP de l'Année N-1

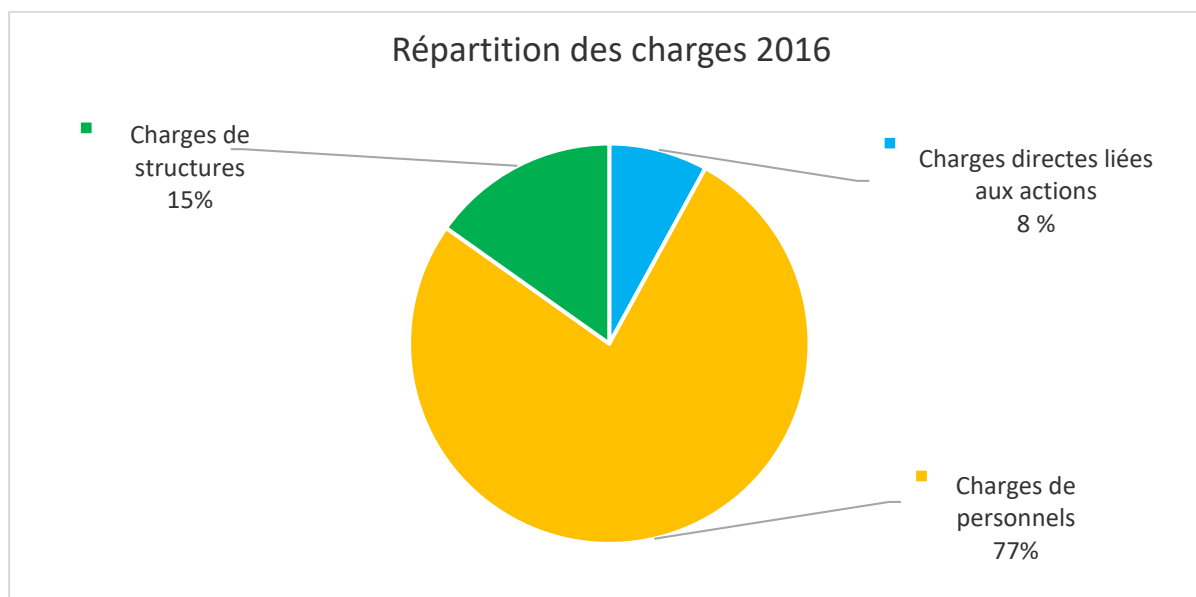
En 2016, 2 491 Amapien-ne-s ont versé les « 1 € pour le MIRAMAP ».

→ Les Charges

Les charges totales représentent 241 109 € soit 8% de plus par rapport à 2015.

Les charges ont été classées en 3 catégories :

- Les charges directes liées aux activités (prestation, déplacement, graphiste, support de com),
- Les charges de structures (locations, assurances, honoraires comptables, etc.),
- Les charges liées aux personnels.



On constate que les charges les plus élevées sont les charges liées aux personnels (plus de $\frac{3}{4}$ des charges totales).

L'équipe initiale, composée de 5 salariées en début d'année 2016, a été grandement réduite au cours de l'année avec plus qu'un seul salarié à partir de Janvier 2017. Cette réduction s'est faite par :

- 1 rupture conventionnelle en Juillet,
- 2 licenciements économiques fin Septembre,
- Non renouvellement du CDD en Décembre.

Des mesures douloureuses et à contresens du développement associatif ont dû être prises pour permettre de repartir sur des bases plus saines en 2017. La réduction des coûts (non visible sur 2016) s'est donc faite par une réduction de la masse salariale. Les indemnités de licenciement ont coûté environ 26 000 € à la structure mais étaient inévitables face à notre situation.

De plus, deux autres problématiques étaient à prendre en compte :

- Du point de vue comptable : le déficit 2016 venait à nouveau épuiser les fonds propres et sans aucune visibilité sur les recettes 2017 ;
- Du point de vue de la trésorerie, elle s'essouffle au fur et à mesure et il n'y a plus assez de fonds propres pour gérer les éléments aléatoires.

En parallèle, il était également important de reposer les bases du projet associatif : mesure prise en fin d'année 2016 avec l'accompagnement du DLA (cf. point 2. Volet juridique) et continuité en 2017.

Pour ce qui est des autres charges (charges directes liées aux activités et charges de structures), elles représentent moins $\frac{1}{4}$ des charges totales.

- Budget prévisionnel 2017

CHARGES PRÉVISIONNELLES	
60 - Achat	10 808 €
Achats d'études et de prestation	5 442 €
Déplacement projet	4 128 €
Achat de matériel	300 €
Matières et fournitures	650 €
Variation des stocks	288 €
61 - Services extérieurs	16 212 €
Locations immobilières et mobiliers	9 804 €
Entretien et réparations	- €
Primes d'assurances	6 357 €
Divers	50 €
62 - Autres services extérieures	18 589 €
Personnel extérieurs	- €
Honoraires	3 382 €
Publicité, publication	7 122 €
Déplacements, missions et réceptions	5 375 €
Frais postaux et de télécom	1 259 €
Services bancaires et assimilés	152 €
Divers	1 300 €
63 - Impôts et taxes	747 €
Impôts et taxes sur rémunération	747 €
Autres impôts et taxes	- €
64 - Charges de personnel	55 838 €
Rémunération des personnels	39 744 €
Charges sociales	15 898 €
Autres charges de personnel	196 €
65 - Autres charges de gestion courante	120 €
66 - Charges financières	50 €
67 - Charges exceptionnelles	- €
68 - Dotation aux amortissements	- €
Total des charges prévisionnelles	102 364 €

PRODUITS PRÉVISIONNELS	
70 - Vente de produits finis	600 €
Prestation de services	- €
Vente de marchandises	600 €
Produits des activités annexes	- €
74 - Subventions	58 000 €
Subventions Etat	4 000 €
	DREAL PACA 4 000 €
Subventions Régionales	25 000 €
	Région PACA - Agriculture 10 000 €
	Région PACA - Économie Circulaire et Proximité 15 000 €
Subventions Départementales	19 000 €
	CD 13 - Service ESS 9 000 €
	CD 13 - Service Agriculture 10 000 €
Subventions Métropole	10 000 €
	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile 10 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	43 164 €
Cotisations	42964
	Cotisations AMAP 720
	Cotisations Amapiens 40000
	Cotisations Paysans 2244
Dons	200
76 - Produits financiers	- €
77 - Produits financiers	- €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
79 - Transfert de charges	600 €
Total des produits prévisionnels	102 364 €

Commentaires sur le budget prévisionnel :

Au niveau des charges de structures, elles ont été réduites au maximum. Sur les 3 locations des véhicules de service, un véhicule a été transféré à une association partenaire et un autre véhicule a été racheté.

L'équipe salariée à 1ETP + 0.42 ETP peut être envisagée si les financements sont obtenus. Car en effet, malgré une baisse des financements, nous avons souhaité continuer de déposer un dossier auprès de :

- La Région : service Agriculture et Economie Circulaire et de Proximité
- Le département des Bouches du Rhône
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- La Métropole du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Il y a une volonté de répondre présent pour nos actions phares, à savoir :

Accompagnement des paysan-ne-s : réussir et pérenniser son parcours en AMAP	Accompagnement à la création d'AMAP et pérennisation des AMAP existantes	Sensibiliser et communiquer vers le grand public sur la question alimentaire et sur le modèle AMAP
<ul style="list-style-type: none"> - Conduite des évaluations participatives (visite d'accueil et Systèmes de Garanties Participatives) - Accompagnement collectif et individuel (module d'échange et tutorat) - Capitalisation des connaissances et mutualisation des bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le modèle AMAP à de nouvelles cibles - Consolider les AMAP existantes et apporter divers services aux groupes d'Amapien-ne-s - Consolider les inter-AMAP par territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la sensibilisation et la diffusion d'informations au grand public (tenue de stands, colloques,...) - Renforcer la communication auprès du grand public et des adhérent-e-s (brèves, site internet, support de communication,...)

4. Stratégie financière inter-réseaux

CONSTATS :

- Baisse d'activité en PACA/AURA 2016-2017
- Situation 2017 incertaine IDF/MIRAMAP – potentielle baisse d'activité

ENJEUX :

- **Accuser le coup/t des réductions budgétaires brutales 2016**
- **Bien communiquer auprès des AMAP sur cette situation**
- **Faire évoluer le modèle économique vers plus d'autonomie et de stabilité**

ACTIONS :

2016	2017
<p>Décembre : grande(s) campagne(s) d'adhésion et de dons au <u>mouvement des AMAP</u> Et travail parallèle sur l'identité du mouvement des AMAP et son évolution avec <u>Michel ADAM</u></p> <p>Et campagne de mobilisation citoyenne « Nous produisons, Nous mangeons, Nous décidons ! » (en cours)</p>	
<p>Renforcer la mutualisation inter-réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réponse commune aux appels à projets (portage par les réseaux ou MIRAMAP) – prochain = Fondation de France - Mise en place d'une caisse de solidarité - Partage de moyens humains 	
<p>Recherche d'autofinancement complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lilo.org (opérationnel) 	<p>Développement du logiciel AMAP K pour faciliter la gestion des AMAP et leur mise en réseau</p>
	<p>Solliciter un accompagnement par l'<u>ADASI</u> (Association pour le développement de l'Accompagnement à la stratégie et à l'innovation de l'intérêt général) en vue d'une restructuration</p>
	<p>Campagne de mobilisation citoyenne via InPACT national</p>